



Bruxelles, 17.01.2012

A L'ATTENTION DE M. DI RUPO

Objet : Ecoles européennes

Monsieur le Premier Ministre,

La FFPE, un des plus anciens syndicats du personnel de la fonction publique européenne, vous félicite très sincèrement de votre nomination à la tête du gouvernement d'un des pays fondateurs de l'Union Européenne qui abrite la plus importante de ses capitales.

Comme nous, vous partagez les valeurs européennes d'éducation de nos enfants dans la tolérance et le respect de la diversité culturelle et linguistique.

Le système des Ecoles Européennes avec ses 14 écoles de type 1, dont 5 présentes sur le territoire de la Belgique, cultive au quotidien ces valeurs éducatives et pédagogiques, fondement de notre Union.

Pourtant, comme vous le savez, la Belgique ne respecte pas toujours ses engagements en vertu de la Convention sur les Ecoles Européennes, notamment en matière d'infrastructure scolaire.

En particulier les écoles présentes sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale, victime de leur succès - plus de 400 élèves supplémentaires par année depuis l'élargissement de 2004 - souffrent d'une forte surpopulation préjudiciable à la qualité de l'enseignement et à la sécurité des élèves.

L'ouverture de la nouvelle école européenne de Laeken, longtemps promise, a malheureusement été maintes fois retardée.

D'autres élargissements de l'Union sont déjà programmés et, pourtant, le site définitif de la 5^e école de Bruxelles n'est toujours pas décidé.

La FFPE est bien consciente de la situation financière et économique que traverse la Belgique, néanmoins l'avenir des enfants reste prioritaire et ne devrait pas être sacrifié sur l'autel de l'austérité et de la rigueur.

La FFPE compte sur votre action énergique afin de trouver rapidement une solution afin que ce modèle d'intégration unique au monde puisse perdurer en permettant aux enfants européens d'être scolarisés dans des conditions optimales au cœur de l'Europe. Mais aussi d'ouvrir le système des Ecoles européennes à d'autres populations scolaires.

Il faut au minimum cinq années pour programmer l'ouverture d'une nouvelle école : le temps presse. Nos collègues européens et surtout leurs enfants sont très préoccupés par cette longue attente.



Il est évident que l'économie belge et la croissance ne pourraient que bénéficier d'une meilleure offre d'éducation vraiment européenne sur son territoire.

Déjà, le gouvernement flamand étudie la possibilité d'implanter une école européenne de type 2 à Gand. Si aucune solution ne se dessine au plan fédéral, la FFPE a bien l'intention de solliciter les gouvernements wallon et bruxellois pour programmer au plus vite la création d'écoles de type 2, voire de type 3. (*)

En espérant une réponse positive à nos attentes, veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, nos salutations les plus respectueuses.

FFPE Commission

Signé Pierre-Philippe Bacri
Président

FFPE Conseil

Signé Renzo Carpenito
Président

FFPE Parlement européen

Signé Georges Marcopoulos
Président

FFPE CESE-CdR

Signé Attila Kutasi
Président

FFPE SEAE

Signé Rory Domm
Président

(*)

- EE de type 1 : dont le financement est assuré en totalité par le système des EE
- EE de type 2 : dont le financement est assuré en partie par le système des EE au prorata des enfants du personnel des institutions européennes et en partie par un partenariat public/privé
- EE de type 3 : dont le financement est assuré en totalité par un partenariat public/privé

Copie : Kris Peeters Ministre-Président de la Région flamande
Rudy Demotte Ministre-Président de la Région wallonne
Charles Piqué Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale

Adresse : J-79 9/204 B-1049 Bruxelles

Tél : +32 (0)2 295 00 12
E-mail : Osp-Ffpe-Bxl@ec.europa.eu

Fax : +32 (0)2 298 17 21
Website: <http://www.ffpe-bxl.eu>